

Avis Financier AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

Les porteurs du Fonds Commun de Placement (FCP) AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI (Part DP : FR0011307099 ; Part E : FR0011176635 ; Part I : FR0007435920 ; Part I2 : FR0013016615 ; Part LCL-P : FR0013296902 ; Part LCL-PE : FR0013296928 ; Part P : FR0011176627 ; Part PM : FR0013431517 ; Part S : FR0011210111), géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes à compter du 01/07/2020 :

Pour la période d'observation qui débute le 01/07/2020, le taux de la commission de surperformance sera le suivant pour les parts indiquées :

<i>Part</i>	<i>Code ISIN</i>	<i>Taux</i>
I2	FR0013016615	30,00%
E	FR0011176635	30,00%
LCL-P	FR0013296902	30,00%
LCL-PE	FR0013296928	30,00%
P	FR0011176627	30,00%
PM	FR0013431517	30,00%

Les autres caractéristiques d'AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI demeurent inchangées.
Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de chaque part est disponible sur le site internet www.amundi.com.

Le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT - Service Clients - 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.